



EFP 224

Sommaire

Page 4 **Actualités**

Le syndicalisme français à la croisée des chemins

Page 6 **IFS**

Du nouveau à l'Institut de Formation Syndicale de la FGAF

Page 7 **Fonction Publique territoriale**

La FA-FPT auditionnée sur le projet de loi portant rénovation du dialogue social dans la Fonction publique

Conseil supérieur de la FPT : séance tendue et beaucoup de mécontentement

Page 10 **Fonction Publique Hospitalière**

Le DIF

Page 11 **Organisation de la FGAF**

Les responsables des unions régionales de la FGAF

Les responsables régionaux des organisations de la FGAF

Organigramme de la FGAF

Page 15 **CESI**

Une participation active de la FGAF au sein de la CESI

Page 16 **FAMI**

Fondation de la Fédération Autonome des Métiers de l'Intérieur

Page 18 **Éducation Nationale**

Réforme du lycée : les raisons de notre opposition

Avis de tempête syndicale pour un futur orageux...

Réforme du lycée : Derrière les apparences...

Odontologie, Tableau de service, triple mission : la quadrature du cercle

Vie de la CSEN

Magazine de la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Directeur de la publication : François Portzer

Rédactrice en chef : Marie-Do Marfaing

Siège social et administration :

96-98 rue Blanche - 75009 Paris

Tél. : 01 42 80 00 55

Fax : 01 42 80 04 12

Conception et réalisation :

JP•Création - Tél. : 01 45 91 08 87

Impression :

Imprimerie NPC - Tél. : 01 55 90 21 30

ISSN : 0996-1402

Commission paritaire : 1011S08033

François Portzer
Secrétaire Général de la FGAF



Édito

2010, Une **année cruciale** pour le **syndicalisme** dans la fonction publique !

Depuis quelques semaines, le sapin, les cadeaux et la dinde sont oubliés et il est temps d'envoyer nos vœux. Alors, tout d'abord, chers collègues et amis, au nom du Bureau Exécutif de la FGAF, je vous transmets tous mes vœux de réussite pour cette année 2010 qui ne manquera pas, pour les fonctionnaires que nous sommes, d'être fertile en événements. L'année 2010 sera en effet l'année du grand chambardement dans le paysage syndical français de la fonction publique : le projet de loi sur le dialogue social dans la fonction publique, actuellement à l'étude au Parlement, devrait être promulgué d'ici l'été.

Ses principales dispositions auront des conséquences importantes. D'abord, fonder la représentativité syndicale, dans les années à venir, sur les résultats aux élections des comités techniques locaux et ministériels, et un seuil, vraisemblablement proche des 5%, sera nécessaire pour siéger dans ces instances. Puis, créer un super Conseil supérieur, commun aux trois fonctions publiques dans lequel la FGAF est sûre d'obtenir un siège du fait de sa présence au CSFPT, par le biais de la FA-FPT. Et enfin, autoriser, dès le premier tour, une participation aux différents scrutins pour les organisations syndicales affiliées à des unions justifiant (telle la FGAF) au moins de deux années d'ancienneté. Par ailleurs, il sera tenu compte des activités syndicales pour la promotion des agents bénéficiant d'une décharge d'activité de service.

Nous espérons bien commencer cette année charnière par l'heureuse nouvelle de l'obtention

d'un siège précipitaire* au CSFPE au profit de la FGAF : le volumineux dossier, que nous avons fourni en ce sens aux services de M. Woerth, devrait nous permettre d'obtenir gain de cause. Dans le cas contraire, nous n'hésiterons pas à ester en justice, afin de faire reconnaître notre bon droit, car la FGAF pèse déjà plus lourd dans la fonction publique de l'Etat que la CFTC, qui elle dispose d'un siège précipitaire...

Mais 2010 sera également l'année où le gouvernement se penchera à nouveau sur l'épineux problème des retraites, avec comme perspective un allongement conséquent de la durée de cotisation, voire la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois... Face à ces évolutions inquiétantes qui nous concernent tous, la FGAF, grâce au travail de fond de son pôle politique syndicale, ne manquera pas de défendre des positions novatrices ! Bien sûr les réformes en cours, visant à faire faire des économies à un Etat surendetté, se poursuivront, à commencer par la RGPP, avec pour les agents du service public de profonds bouleversements dans l'organisation de leur travail, sur lesquels les syndicats de la FGAF continueront d'être très vigilants. **Dès lors, chers collègues et amis, nous comptons sur vous pour vous mobiliser au sein de vos organisations syndicales et dans le cadre des Unions Régionales de la FGAF afin de nous aider à relever tous les défis de cette année décisive !**

* *Avantage accordé par la loi à toute organisation dont la représentativité s'étend sur plusieurs ministères et professions*